

Expression (s)



JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLICIEN – N° 1 – NOVEMBRE 2020



ÉDITO



Je suis très heureux de vous présenter ce premier numéro d'Expression(s) quelques mois seulement après notre installation.

Le mandat de la nouvelle équipe municipale commence dans des circonstances bien particulières liées à la crise sanitaire. La situation compliquée que nous vivons ne doit en aucun cas nous faire oublier nos engagements. Ceux-ci seront tenus et progressivement mis en œuvre.

Ma première démarche a donc été, comme promis, de me mettre à mi-temps professionnellement pour vous accompagner au quotidien.

Nous vous donnerons régulièrement des nouvelles de l'avancement des projets communaux dans le journal municipal. Celui-ci paraîtra quatre fois par an, soit deux journaux de 16 pages (avec des expressions plurielles) et deux de 4 pages – cette version plus allégée permettant de faire un point d'étape. Pour une information continue, l'actualité sera postée sur le site Internet actuellement en construction et sur la page Facebook de la mairie. Des réunions publiques seront ouvertes à tous pour échanger sur des projets majeurs. En attendant celle du 6 novembre, si les conditions sanitaires le permettent, je vous souhaite une bonne lecture de ce premier numéro.

Restons vigilants et poursuivons l'application des mesures sanitaires, certes contraignantes, mais indispensables. Le respect de ces dispositions relève de la responsabilité de chacun pour le bien de tous.

Bien à vous, votre maire

YANN EYSSAUTIER

La nouvelle équipe municipale

LE MAIRE



1

ÉLUS DE LA MAJORITÉ : LES ADJOINTS



2



3



4

... LES ADJOINTS



5

ÉLUS DE LA MAJORITÉ : LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



6



7



8

... ÉLUS DE LA MAJORITÉ : LES CONSEILLERS



9



10



11



12

ÉLUS DE L'OPPOSITION : LES CONSEILLERS



13



14



15

1. Yann Eyssautier, maire / 2. Christine Duportail, 1^{re} adjointe / 3. Jean-Claude Laboury, 2^e adjoint / 4. Claire Eliet, 3^e adjointe / 5. Vincent Crouzet, 4^e adjoint / 6. Caroline Betton, déléguée à la vie sociale / 7. Tanguy Bouvet, délégué à la communication, à l'économie et aux finances / 8. Carmen Caillet, déléguée à la culture, au patrimoine, au tourisme et à la vie associative / 9. Thierry Desbos, conseiller / 10. Morgane Gagnage, conseillère / 11. André Guay, conseiller / 12. Marie-Christine Gbeulazidge-Castaing, conseillère / 13. Jean-Paul Chauvin, conseiller / 14. Sonia Huguet, conseillère / 15. Jean-Luc Reynaud, conseiller.

Réalisations et projets

Où en est-on ?

Depuis mars dernier, notre nouvelle équipe est au travail. Dès le confinement, nous avons contacté régulièrement les personnes isolées ou fragiles, maintenu les marchés du vendredi et du dimanche, assuré la distribution des masques. Nous avons avancé sur de multiples projets que vous allez découvrir.

TRAVAUX ET SÉCURITÉ



Routes

Sur la route de Nozières, deux sections très dégradées ont été entièrement refaites en « tapis grave émulsion ». Les employés de la Commune ont assuré la réfection des voies communales en utilisant de l'enrobé tiède sur les zones détériorées.

Grande rue

Nous poursuivons les chantiers engagés par la municipalité précédente avec des choix qui ont été validés par un marché public, signé en juillet 2019.

Le maître d'œuvre retenu pour l'exécution du chantier est le SDEA 07 avec l'entreprise EVTP. Nous voulons associer les citoyens aux modalités de fonctionnement de cette rue et à son fleurissement pour créer un espace agréable, sécurisé et commerçant.

Galand

Le chemin de Galand est en cours de rénovation. Avec l'aide de Hervé Cheynel (technicien Arche Agglo), nous avons décidé de refaire la chaussée avec un enrobé à chaud pour le confort, la sécurité et une durabilité renforcée.

Cance-Doux

Deux chantiers de renforcement de réseau d'eau sont en cours sur la commune : quartiers de Brintenas et de Fontaye.

Circulation aux entrées du village



Après concertation avec des riverains, une étude du Département va permettre de connaître la vitesse et le nombre de véhicules circulant en différents points du village. Des capteurs sur la chaussée ont relevé ces données afin de trouver, après analyse, des solutions adaptées à la sécurité de tous, en accord avec les citoyens.

Adhésion à une SPA

La divagation d'animaux accentue les risques d'accident et d'attaque de troupeaux. Nous avons recensé 25 attaques, tuant plus de 200 animaux, depuis septembre 2015. Devant cette situation inacceptable, la municipalité a décidé de construire un chenil et de passer un contrat avec le refuge animalier de Savas (SPA) pour y conduire les chiens perdus et non réclamés par leur propriétaire.

À propos de la stérilisation des chats errants, une convention est en cours de signature avec les associations 30 Millions d'Amis et La Clef des Chats.

ÉCONOMIE

Une convention avec M'ton marché

Manger local, c'est retrouver un lien avec le temps, les saisons et les saveurs. Cela permet également d'encourager les producteurs locaux et de soutenir notre économie, de préserver

le savoir-faire local, la diversité des cultures et notre paysage agricole. Sans oublier la réduction des impacts négatifs du transport sur l'environnement.

C'est pourquoi nous avons signé une convention avec l'association M'ton marché pour accompagner les professionnels et la municipalité dans le développement et la promotion des marchés de Saint-Félicien. Vecteurs de lien social, ils participent à l'attractivité du village.

En lien avec les élus, les producteurs locaux du marché du dimanche ont créé une association afin de poursuivre cette dynamique de valorisation du terroir.

Promotion du Caillé Doux

Le Caillé Doux de Saint-Félicien représente un enjeu stratégique pour le développement économique, agricole et touristique de notre territoire. Aux côtés des producteurs et de l'association Terroir Pays de Saint-Félicien, la municipalité a fait le choix de s'investir activement au sein du syndicat du Caillé Doux pour le défendre et le promouvoir. Ensemble, nous allons œuvrer pour une reconnaissance en AOP (appellation d'origine protégée) et étendre la notoriété de ce fromage, fleuron de notre patrimoine local.

ÉCOLES ET JEUNESSE

La rentrée des écoliers

Malgré une rentrée bien singulière, tous les élèves ont été accueillis. La restauration et l'accueil périscolaire sont assurés. Nous avons mis en place **une garderie municipale unique**, pour les deux écoles du village, dans



REPÈRES

586 boîtes aux lettres à Saint-Félicien

344 abonnés à la page Facebook de la mairie

50 tonnes d'enrobé pour boucher les nids de poule

430 places de parking

52 % de réponses à l'enquête sur le City Park

les locaux de l'école publique. **L'insonorisation de la cantine scolaire** a été réalisée en août; deux des panneaux insonorisants, à vocation pédagogique, présentent de belles images colorées de fruits et légumes.

Compte tenu de la crise sanitaire, les travaux de la commission cantine n'ont pas pu aboutir pour la rentrée 2020. La réflexion a repris depuis septembre avec les nouveaux élus et les parents d'élèves des deux écoles. Il s'agit d'adapter les menus à un cahier des charges respectant **une alimentation à base de produits du terroir avec davantage de bio**. La recherche d'un nouveau prestataire local est en cours.

City Park en questions

Un questionnaire a été envoyé aux enfants et adolescents de la commune pour connaître leurs souhaits sur le projet d'un City Park. L'analyse de leurs réponses fait ressortir leur préférence pour une installation multisports permettant aussi la pratique du skate. Une étude de faisabilité va être engagée.

CULTURE

3 concerts cet été

Depuis le mois d'août nous avons eu le plaisir d'accueillir trois concerts : « Ferrat chanté par Alain Hiver », un programme

de l'orchestre philharmonique de l'INSA de Lyon et un récital de Ensembles Perspectives dans le cadre du festival Vochora.

Cinéma : 10 films par an

Nous poursuivons la collaboration avec Écran Village, avec qui nous avons établi une convention pour définir les engagements de chacun. Dix films seront diffusés annuellement dont un en plein air l'été prochain et un à destination des enfants. Un débat avec un réalisateur pourra être organisé à l'issue d'une projection.

Lectures publiques

Ce projet est en cours avec les services de Arche Agglo pour étudier l'installation d'une future médiathèque en lien avec les acteurs de la bibliothèque actuelle, tout reste encore à écrire...

Un nouveau médecin



Nous sommes très heureux d'accueillir un nouveau médecin, le docteur Thomas Lara, jeune praticien, qui va bientôt s'installer dans les locaux actuels au sein de l'hôpital. Une aide à l'installation lui est accordée par la mairie.

ENVIRONNEMENT ET URBANISME

Signature d'une convention avec le CAUE de l'Ardèche

Le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement de l'Ardèche (CAUE) accompagne les communes par des conseils techniques en matière d'habitat, d'espaces publics et d'environnement, en associant les habitants aux prises de décisions. Une première réunion publique s'est déroulée le 1^{er} octobre 2020 avec Guylaine Magniez (CAUE), des élus et des habitants de Saint-Félicien. Nous avons évoqué la végétalisation de la Grande Rue pour lui redonner son charme d'autrefois et préserver l'identité de notre village.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

La loi NOTRe permet aux élus de l'opposition de disposer d'un espace dans le bulletin municipal représentant 1/20^e de l'espace total, soit pour un bulletin municipal de 36 pages comme ceux édités par la municipalité précédente, représenterait environ une page et demie. Cependant avec un bulletin de 4 pages, nous ne disposons que de 600 caractères, soit l'intégralité de ce texte. Vous comprenez bien qu'il nous est impossible de nous exprimer en si peu de lignes. C'est pourquoi, nous avons pris la décision d'ouvrir notre page Facebook afin de nous exprimer, vous informer et disposer d'un droit de réponse.

Alors rejoignez nous sur Facebook : Saint-Félicien, les élus de l'opposition

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Arrachage citoyen des plantes invasives

La préservation de notre environnement passe aussi par la lutte contre les plantes invasives : deux opérations citoyennes d'arrachage ont été mises en place (Renouée du Japon, Raisin d'Amérique).

Gestion des déchets améliorée au cimetière



Un composteur pour déchets verts et un container pour plastiques seront prochainement installés à l'entrée du cimetière.

Aides à la rénovation

La Commune et Arche Agglo participent à la revitalisation du village en accompagnant la rénovation de l'habitat et des locaux commerciaux vacants. Pour obtenir des aides, des permanences sont assurées tous les lundis après-midi, sur rendez-vous au 04 75 07 07 57.

SERVICES PUBLICS

Camping public



La municipalité a annulé la délibération du conseil municipal du 8 février 2019 qui constatait la désaffectation du camping de Pierrageais et permettait sa sortie du domaine public. Au regard de l'intérêt général, la nouvelle municipalité a décidé de réintégrer la piscine, le camping et son ensemble dans le service public communal. Une délégation de service public est en cours d'élaboration ; elle se substituera au bail commercial. Nous souhaitons que ce lieu vive et se développe pleinement, en concertation avec le gérant actuel.

Le couvent, propriété communale

Lieu emblématique de notre village, le couvent et ses jardins ont été acquis par la Commune. Une réflexion sur ses usages possibles avait débuté avec la municipalité précédente, elle se poursuit en partenariat avec le CAUE.

Caserne des pompiers

Le permis de construire de la caserne des pompiers a été accepté. Une solution adaptée a été trouvée pour résoudre le problème de son accès.

Un terrain pour la maison de santé

Un terrain, situé près de l'école publique, vient d'être acheté afin d'y construire la maison de santé. Les professionnels de santé, intéressés par ce projet, viennent de créer une association.

HOMMAGE

Samuel Paty, enseignant

La municipalité est de tout cœur avec la famille et les proches de Samuel Paty, enseignant assassiné récemment à Conflans-Sainte-Honorine. Elle exprime sa solidarité aux enseignants et parents d'élèves, et réaffirme son attachement aux valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité.

EXPRESSION (S)
MAIRIE DE SAINT-FÉLICIE
21, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 07410 SAINT-FÉLICIE
TÉL. 04 75 06 16 70
www.saint-felicien.fr (en cours de construction)
DÉPÔT LÉGAL : NOVEMBRE 2020
DIRECTEUR DE PUBLICATION : YANN EYSSAUTIER
IMPRIMERIE : PAPETERIE BONNET, 40 AVENUE
DE NÎMES 07300 TOURNON-SUR-RHÔNE